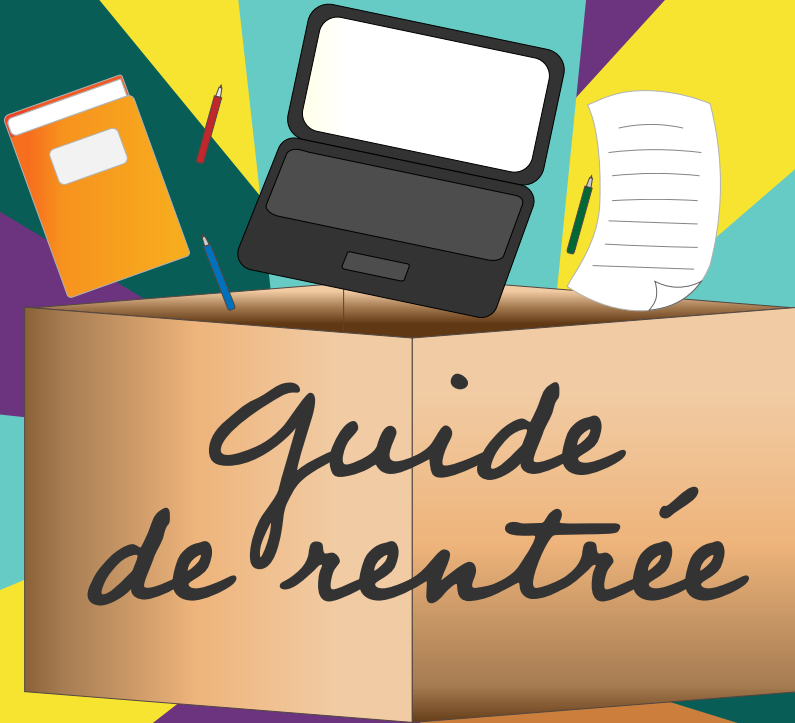




UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE
ÉCOLE D'ÉCONOMIE
DE LA SORBONNE



1^{re} année de licence d'économie

Année 2021 - 2022

Chers étudiants,

C'est avec un immense plaisir que toute l'équipe de licence vous accueille à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Vous entrez à l'École d'économie de la Sorbonne (EES) qui est le plus grand département universitaire d'économie de France. Cela va vous permettre non seulement de bénéficier d'enseignements d'excellence, dispensés par plus d'une centaine d'enseignants chercheurs, avec l'appui de doctorants, mais aussi de pouvoir vous engager sur différents parcours qui vous mèneront vers nos masters et vers le monde du travail.

Le passage du lycée à l'université va constituer pour vous un grand changement, non seulement parce qu'il marque le passage à l'âge adulte, avec le surcroît d'autonomie que cela implique souvent, mais aussi parce qu'il sera synonyme d'un nouvel environnement, avec de nouvelles libertés mais aussi de nouveaux devoirs vis à vis de l'institution qui vous accueille. Sachez rapidement en prendre la mesure.

L'École d'économie de la Sorbonne relève le défi de proposer à ses étudiants une formation pluraliste en économie pour les préparer à la complexité des enjeux présents et futurs d'un monde globalisé et changeant.

Pour relever ce défi et offrir à nos étudiants les clés de leur réussite, nous cherchons à répondre à leurs besoins et à les accompagner dans toutes les étapes de leur formation au sein de l'EES.

Bertrand Wigniolle
Directeur de l'École d'économie de la Sorbonne

Sommaire

Informations générales	3
Contacts	4
Inscriptions administratives	9
Inscriptions pédagogiques	10
Réunions de pré-rentree	12
Calendrier du début de semestre	15
Espace numérique de travail	16
Enseignements et examens	17
Handicap et maladie chronique	19
Stages	20
Changement d'orientation	21
Mobilité d'études	22

Informations générales

Nous vous invitons à lire attentivement les informations que vous trouverez dans ce guide. En effet, vous démarrez pour la plupart des études universitaires et l'environnement est très différent de celui du lycée. Vous devrez, par exemple, chercher par vous-même la plupart des renseignements disponibles en ce qui concerne la scolarité, les aides sociales, la vie culturelle... N'attendez pas que l'information vous arrive ! Vous pouvez notamment compter sur les différents secrétariats pour vous y aider mais l'essentiel de ce dont vous avez besoin se trouve dans ce présent guide et sur :

- **les différents guides de l'université** (en particulier le *Guide de l'étudiant* disponible sur <https://www.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante>) ;
- **le site internet de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne** (<https://www.pantheonsorbonne.fr>) ;
- **le site internet de l'École d'économie de la Sorbonne** (<https://economie.pantheonsorbonne.fr>) ;
- **l'espace pédagogique interactif (EPI) Informations licence 1** (accessible à partir de juillet 2021 sur <https://cours.univ-paris1.fr/>) ;
- **l'intranet étudiant** (<https://intranet.pantheonsorbonne.fr/ent/intranet>) ;



Nous vous conseillons d'activer rapidement votre compte en ligne universitaire et votre courriel étudiant (prenom.nom@etu.univ-paris1.fr). Toute l'information (communication des enseignants, examens, absence des enseignants, changement d'emploi du temps...) vous sera communiquée sur ce courriel. Vous pouvez paramétrer cette boîte pour un renvoi automatique vers votre courriel personnel. L'administration de l'École d'économie de la Sorbonne considérera toute information envoyée comme acquise. Si vous constatez des anomalies dans la réception de vos messages électroniques, vous devrez le signaler à l'adresse assistance-dsiun@univ-paris1.fr.

Contacts

Vous êtes étudiants en 1^{er} cycle à l'École d'économie de la Sorbonne (UFR02 - Unité de formation et de recherche en économie) de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Vous dépendez de plusieurs interlocuteurs.



Les personnels de l'École d'économie de la Sorbonne et de l'université plus généralement abordent chacun un champ spécifique de la vie étudiante. Prenez donc le temps d'identifier le bon contact. Dans le cas contraire, vous risquez de ne pas voir votre demande traitée ou d'allonger le temps de réponse.
Aussi, renseignez l'objet lorsque vous envoyez un mail !

LES PÔLES DE L'ÉCOLE D'ÉCONOMIE DE LA SORBONNE

Pour les questions et demandes d'ordre administratif :

Secrétariat de la licence 1 simple et des doubles licences

Louiza LEBBAH

Javad HOMAYOUNFAR

Marc POULLIN

Centre Pierre-Mendès-France, 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris

Bureau B15.04 (15^e étage)

De 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi

licences1-2.ees@univ-paris1.fr

01 44 07 87 70 ou 01 44 07 87 11 ou 01 44 07 88 27

Bureau des stages et des césures

Karine CHEVALIER

Centre Pierre-Mendès-France, 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris

Bureau C13.03 (13^e étage)

stagesl-m1.ees@univ-paris1.fr

cesures.ees@univ-paris1.fr

01 44 07 85 27

Bureau des relations internationales (programmes d'échanges internationaux)

Nil PITRAT

Centre Pierre-Mendès-France, 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris

Bureau C22.02 (22^e étage)

iro.ees@univ-paris1.fr

01 44 07 88 20

⇒ Retrouvez ces contacts sur <https://economie.pantheonsorbonne.fr>

Pour les questions et demandes d'ordre pédagogique :

Directeur d'études, responsable de la licence 1

Jérôme LECOINTRE

Centre Pierre-Mendès-France, 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris

Bureau B15.02 (15^e étage, portes jaunes)

jerome.lecointre@univ-paris1.fr

LES SERVICES ET LES DIRECTIONS DE L'UNIVERSITÉ

Pour les questions administratives et les bourses :

Service de la scolarité administrative - Pôle inscriptions

Centre Pierre-Mendès-France, 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris

Bureau C11.05 (11^e étage)

01 1 71 25 11 37

Inscriptions-Administratives@univ-paris1.fr

Service de la scolarité administrative - Pôle bourses

Centre Pierre-Mendès-France, 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris

Bureau C11.04 (11^e étage)

01 44 07 88 33

bourses@univ-paris1.fr

⇒ Plus d'informations sur <https://www.pantheonsorbonne.fr/>

Pour choisir ses cours de langue :

Département des langues

Centre Pierre-Mendès-France, 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris
Bureau A7.02 (7^e étage, ascenseurs verts)
01 44 07 88 22

⇒ Plus d'informations sur <https://langues.pantheonsorbonne.fr/>

Pour choisir ses options et ses bonus et participer à la vie étudiante :

Unité d'enseignement et de formation aux activités physiques et sportives (UEFAPS)

Centre Pierre-Mendès-France, 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris
Bureau C8.01 (8^e étage)
01 44 07 88 96
uefaps@univ-paris1.fr

⇒ Plus d'informations sur <https://sport.pantheonsorbonne.fr/>

Antenne vie étudiante au centre Panthéon (activités et bonus culturels)

Centre Panthéon, 12 place du Panthéon, 75005 Paris
Cour d'honneur
01 44 07 77 64
sve@univ-paris1.fr

Antenne vie étudiante au centre Pierre-Mendès-France (activités et bonus culturels)

Centre Pierre-Mendès-France, 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris
Bureau C11.04 (11^e étage)
01 44 07 86 30

⇒ Plus d'informations sur <https://www.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante>

Pour être accompagné (projet d'étude, insertion professionnelle et handicap) :

Service commun universitaire d'information et d'orientation (SCUIO)

Centre Pierre-Mendès-France, 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris
Bureau C09.01 (9^e étage)
Du mardi au vendredi de 9 h 30 à 17 h sans interruption
scuio@univ-paris1.fr
01 44 07 88 56 du lundi au vendredi de 14 h à 17 h

⇒ Plus d'informations sur <https://www.pantheonsorbonne.fr/scuio>

Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP)

Permanence en ligne les mercredis de 12 h à 14 h 30
baip@univ-paris1.fr

⇒ Plus d'informations sur <https://www.pantheonsorbonne.fr/formation/insertion-professionnelle>

Relais handicap

handi@univ-paris1.fr

⇒ Plus d'informations sur <https://www.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante/relais-handicap>

Service de santé universitaire (anciennement SIUMPPS)

Centre Pierre-Mendès-France, 90 rue de Tolbiac, 75013 Paris
Bureau B8.08 (8^e étage, ascenseurs verts)
01 44 07 89 50
siumpps@univ-paris1.fr

⇒ Plus d'informations sur <https://www.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante/sante>

Pensez-y !

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est attentive au bien-être de ses étudiants. Elle les accompagne tout au long de l'année et met en place différents dispositifs pour faciliter leur quotidien.

Exonération des droits d'inscription

Des exonérations peuvent être accordées aux étudiants qui en font la demande en raison de leur situation personnelle. Les demandes sont soumises à la Commission d'exonération. Pour cela, vous devez télécharger le formulaire disponible sur votre intranet étudiant dans la rubrique « Demande d'exonération ».

Aides sociales

Les assistants sociaux vous orientent en fonction de votre situation. Pour obtenir un rendez-vous, écrivez à social.panthéon@crous-paris.fr. Votre situation financière sera étudiée et vous pourrez déposer une demande d'aide.

Aides psychologiques

Vous ressentez le besoin d'un accompagnement psychologique ? Contactez le service de santé de l'université. Vous y trouverez une aide gratuite auprès de médecins, d'infirmières et de psychologues qualifiés.

⇒ Plus d'informations sur <https://www.panthéonsorbonne.fr/vie-etudiante/sante>

Prêt d'ordinateurs

Pour lutter contre la fracture numérique chez les étudiants, l'université met à disposition des prêts d'ordinateurs. Tout étudiant souhaitant bénéficier de ce dispositif doit remplir un formulaire de demande disponible sur l'intranet étudiant dans la rubrique « Aide pour les étudiants ».

Retrouvez d'autres aides de l'université et de ses partenaires, de la ville de Paris et de la région Ile-de-France sur <https://www.panthéonsorbonne.fr/aides>

Inscriptions administratives

L'inscription administrative correspond à votre enregistrement comme étudiant à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne pour une année universitaire. Elle se traduit par le paiement des droits d'inscription et la délivrance de la carte étudiante ainsi que des certificats de scolarité.

Elle s'effectue en ligne aux adresses suivantes :

- <http://primo.univ-paris1.fr> si vous n'avez jamais été inscrit(e) à l'université ;
- <http://reins.univ-paris1.fr> si vous êtes déjà étudiant(e) à l'université.

Suivez les indications fournies lors de la saisie en ligne.

Les inscriptions administratives doivent être validées selon les modalités précisées dans le dossier Parcoursup pour les néo-bacheliers. Passé la date limite indiquée, vous serez dans l'impossibilité de vous inscrire pour l'année universitaire 2021-2022.

PREMIÈRE OUVERTURE DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

- **Étudiants affectés par Parcoursup (néo-entrants) : du mardi 6 juillet 2021 à 10 h au jeudi 22 juillet 2021 au soir ;**
- **Étudiants non affectés par Parcoursup (redoublants) : Du jeudi 1^{er} juillet 2021 à 10 h au jeudi 22 juillet 2021 au soir.**

SECONDE OUVERTURE DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

- **Étudiants affectés par Parcoursup (néo-entrants) : conformément au calendrier Parcoursup ;**
- **Étudiants non affectés par Parcoursup (redoublants) : du lundi 23 août 2021 à 10 h au lundi 13 septembre 2021.**

Inscriptions pédagogiques

Les inscriptions pédagogiques se font en ligne et par semestre. Si vous n'avez pas accès à internet, des salles informatiques sont à votre disposition au 4^e étage du centre Pierre-Mendès-France. Les inscriptions pédagogiques consistent à choisir votre groupe de travaux dirigés (TD). Elles déterminent votre emploi du temps, et éventuellement vos bonus. Le choix de la langue doit être compatible avec votre emploi du temps (cours magistraux et TD).

Vous devez impérativement suivre les enseignements de votre groupe de TD, autrement vous serez défaillant.

Nous vous rappelons que la mineure et la langue sont obligatoires. Vous devrez choisir une mineure parmi les 7 proposées au 1^{er} semestre. Vous aurez jusqu'au 1^{er} octobre 2021 pour changer de mineure si vous le souhaitez. Seuls les bonus sont facultatifs. En cas de problème, contactez directement votre secrétariat de scolarité.

N'oubliez pas que vous êtes étudiant-e en économie. Quelles que soient les difficultés que vous rencontrerez pour trouver un créneau en langues étrangères ou en mineure, vos matières économiques restent prioritaires.



Vous devez vous assurer que vos choix d'emploi du temps n'entraînent aucun chevauchement de cours.

- Pour l'essentiel des inscriptions pédagogiques (choix des matières optionnelles et des TD...), vous devez vous inscrire sur le site <https://ipweb.univ-paris1.fr/> ;
- Pour les langues, consultez le site <https://langues.pantheonsorbonne.fr/> ;
- Pour le sport, rendez-vous sur le site <https://sport.pantheonsorbonne.fr/>.

INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES EN LIGNE

Sauf « Oui-si » et TD d'enseignements complémentaires « Oui-si »

Lundi 6 septembre 2021

9 h 30 à 13 h pour les étudiants qui s'inscrivent dans les groupes sans TD de maths : 1101, 1102, 1103, 1201, 1202 et 1203.

14 h à 17 h pour les étudiants qui s'inscrivent dans les autres TD (sauf 1104 et 1106 réservés aux « Oui-si »).

INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES EN LIGNE

« Oui-si » (TD 1104 et 1106) et TD d'enseignements complémentaires

Vendredi 10 septembre 2021

10 h à 17 h

RÉOUVERTURE DES INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES EN LICENCE 1

Pour l'inscription dans les mineures uniquement

Vendredi 10 septembre 2021

10 h à 17 h

FINALISATION DE L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE

N'oubliez pas, dès l'inscription pédagogique sur IP-WEB, de valider et d'enregistrer une copie de votre contrat pédagogique.

Consultez régulièrement votre contrat pédagogique sur l'environnement numérique de travail (ENT), au moins au début de chaque semestre. Il s'agit du document qui atteste de vos choix d'inscription. Vous devez y retrouver le numéro de votre TD (groupe de travaux dirigés), le choix de la langue obligatoire et le cas échéant vos bonus.

En effet, vous êtes responsable de votre inscription pédagogique. Ainsi, sauf problème technique, vous serez considéré comme responsable de toute erreur d'inscription. Si vous constatez une anomalie dans votre inscription pédagogique, prenez contact rapidement avec votre secrétariat.

INSCRIPTION EN EXAMEN TERMINAL

Vous pouvez opter pour une inscription en examen terminal qui vous dispense d'assister aux enseignements de TD. Ce choix doit être justifié, par un contrat de travail, et validé par le responsable de la licence 1, Jérôme LECOINTRE (coordonnées dans la section contacts de l'École d'économie de la Sorbonne ci-dessus). Il est possible de ne choisir qu'une matière en examen terminal. Il ne sera plus possible de choisir ce statut après les vacances de la Toussaint.

Réunions de pré-rentrée

PRÉ-RENTRÉE DE LA LICENCE 1

Sauf « Oui-si »

Mercredi 1^{er} septembre 2021

De 14 h à 17 h

Amphithéâtre N du Centre Pierre-Mendès-France pour les noms de A à M

Amphithéâtre I du Centre Pierre-Mendès-France pour les noms de N à Z

TEST DE MATHS EN LIGNE

Vendredi 3 septembre

Le test se fait en ligne !

De 14 h à 16 h

Pourquoi un test de mathématiques ?

Le cours de mathématiques du 1^{er} semestre de licence 1 a pour vocation d'homogénéiser le niveau de mathématiques autour des outils directement utiles aux cours d'économie de la licence. C'est un cours de mathématiques appliquées à l'économie et en cela, il comporte des nouveautés pour tous les étudiants. Certains ont besoin de TD : 1 h 30 ou 3 h selon les semaines de travail par petit groupe (reprise du cours et application, retour sur le travail des étudiants et questions). D'autres peuvent se contenter d'1 h de direction d'études par semaine pour discuter des difficultés rencontrées dans la préparation des exercices. Dans ce cas, les étudiants sont suivis en amphithéâtre et dans des groupes plus importants.

Ainsi, le test de mathématiques doit nous permettre d'offrir des ressources en mathématiques adaptées à chaque situation. Il identifie les étudiants dont le niveau ne nécessite pas d'avoir des TD (environ 1/4 de l'effectif de la licence 1), mais qui ont, par exemple, besoin de plus travailler en économie. En étant dispensé des TD, ces étudiants auront du temps pour travailler les autres matières.

La note du test sera le critère de répartition des étudiants entre les deux groupes. Elle ne sera pas intégrée à la note finale de mathématiques du semestre mais cela ne veut pas dire qu'il ne faille pas le faire sérieusement. En particulier, il serait absurde de vous faire aider si vous avez des difficultés car, obtenant une bonne note, vous n'aurez pas le droit d'assister aux TD et vous n'arriverez pas à suivre. À l'inverse, ce serait dommage de le faire sans donner le meilleur de vous-même car vous devrez suivre des TD qui ne vous seront pas nécessaires et vous perdrez du temps pour les autres matières.

Nous vous rappelons que ce test se déroulera le vendredi 3 septembre 2021 à 14 h et sera entièrement effectué en ligne. C'est pourquoi l'activation de votre compte universitaire, afin d'accéder à l'ENT et à l'EPI réservé pour ce test, est nécessaire dès votre inscription administrative réalisée. Vous serez ensuite informé-e par mail de votre situation (avec ou sans TD de maths pour le 1^{er} semestre).

PRÉ-RENTRÉE DES « OUI-SI »

Les informations ci-dessous concernent les étudiants acceptés en licence 1 via le dispositif « Oui-si ». Ces deux séminaires de pré-rentrée sont obligatoires. Ainsi, vous commencez les cours le jeudi 2 septembre 2021. L'organisation du semestre, spécifiquement réservée aux étudiants en « Oui-si », vous sera présentée lors de la première séance du jeudi 2 septembre 2021.

Jeudi 2 septembre 2021 au Centre Pierre-Mendès-France :

Maths

10 h - 12 h

Amphi K

Méthodologie

13 h - 15 h

Amphi K

Vendredi 3 septembre 2021 au Centre Pierre-Mendès-France :

Maths

8 h 30 - 10 h 15

Amphi J

Méthodologie

10 h 30 - 12 h 15

Amphi J

Lundi 6 septembre 2021 au Centre Pierre-Mendès-France :

Maths
8 h 30 - 10 h 30
Amphi K

Méthodologie
10 h 30 - 12 h 30
Amphi K
Titre 3

Mardi 7 septembre 2021 au Centre Pierre-Mendès-France :

Maths
11 h 30 - 13 h 30
Amphi K

Méthodologie
17 h - 19 h
Amphi K

Mercredi 8 septembre au Centre Pierre-Mendès-France :

Maths
8 h 30 - 10 h 15
Amphi K

Méthodologie
10 h 30 - 12 h 15
Amphi K

Calendrier du début de semestre

Ce calendrier est commun à l'ensemble des étudiants inscrits en licence 1.

- **6 et 10 septembre 2021 : inscriptions pédagogiques (informations dans la section inscriptions pédagogiques ci-dessus) ;**
- **À partir du 7 septembre 2021 au Centre Pierre-Mendès-France : première séance de cours des différentes mineures.**
Vous pouvez assister à l'ensemble des cours afin de faire votre choix ;
Philosophie : mardi 7 septembre 2021 de 15 h à 16 h 30, amphi K,
Histoire : jeudi 9 septembre 2021 de 11 h à 12 h 30, amphi H,
Droit : jeudi 9 septembre 2021 de 14 h à 15 h 30, amphi H,
Gestion : mardi 7 septembre 2021 de 9 h 30 à 11 h, amphi H,
Sciences sociales : mercredi 8 septembre 2021 de 15 h 30 à 17 h, amphi K,
Informatique : mercredi 8 septembre de 17 h 30 à 19 h, amphi K,
Géographie : les cours reprendront la semaine du 13 septembre,
- **13 septembre 2021 : début des cours magistraux (CM) ;**
- **20 septembre 2021 : début des TD (sauf information contraire de l'enseignant pour certaines matières).**

Espace numérique de travail

Vous avez un compte sur votre espace numérique de travail (ENT). À partir de ce compte, vous disposez également d'un courriel. Vous pouvez consulter vos résultats, retrouver les cours des enseignants sur l'EPI, les dates et les lieux d'affectation de vos partiels, télécharger ou imprimer des relevés de notes, votre certificat de scolarité, votre contrat pédagogique...

Nous vous invitons à lire attentivement le guide à propos de l'espace numérique de travail disponible sur <https://cours.univ-paris1.fr/>.

Attention, si vous rencontrez un problème d'accès à l'EPI pour un cours spécifique, demandez à l'enseignant responsable du cours qu'il vous inscrive manuellement à cet EPI.



Enseignements et examens

Vous allez suivre tout au long de l'année différents cours. L'enseignement des matières se répartit en semestre et en unité d'enseignement (UE). Vous avez deux formules : les cours magistraux (CM) et les travaux dirigés (TD), ces derniers étant soumis à un contrôle d'assiduité. **Seules trois absences justifiées sont tolérées. En cas de non-respect de cette règle de présence, vous serez déclaré « défaillant ».**

Un contrôle des connaissances s'effectue tout au long du semestre dans les matières qui ont des travaux dirigés, c'est le contrôle continu (CC). La note en fin de semestre est déterminée par la moyenne entre votre note de contrôle continu (moyenne des différents contrôles) et celle du partiel, qui est un examen à la fin du semestre.



Certains cours sont évalués en contrôle continu intégral (CCI). Cela signifie qu'il n'y a pas de partiels en janvier mais un ensemble d'interrogations tout au long du semestre. C'est notamment le cas pour les mathématiques du 1^{er} semestre.

Pour valider votre année vous devez obtenir une moyenne générale de 10 ou plus. Cette moyenne se calcule sur trois niveaux :

- **premièrement l'unité d'enseignement (UE).**
Elle se compose de matières dont les notes se compensent (principe de compensation). Pour valider une UE, vous devez avoir 10 (ou plus) de moyenne entre les notes des matières qui la composent. Attention, toutes les matières n'ont pas le même coefficient ;
- **deuxièmement le semestre.**
Pour valider un semestre vous devez obtenir 10 (ou plus) de moyenne entre les UE. Les UE se compensent entre elles ;
- **troisièmement l'année.**
Pour valider l'année vous devez obtenir 10 (ou plus) de moyenne entre les deux semestres. Les semestres se compensent.

Les bonus sont des bonifications (jusqu'à 0,5 point et deux bonus au maximum par semestre) qui sont ajoutés à la moyenne semestrielle.

Les résultats en fin de semestre sont soumis à un jury qui les contrôle et délibère. Les résultats sont officiels après ces délibérations.



Un résultat qui valide une matière, une UE ou un semestre est conservé (principe de capitalisation).

Il existe deux sessions pour valider votre année : la première session à la fin de chaque semestre (janvier et mai) et la seconde session (rattrapages) pour les matières non validées lors de la première session, généralement en juin.

La note retenue, dans chaque matière, est la meilleure note des deux sessions.

En cas d'échec à la seconde session vous pourrez redoubler, ou, si vous avez au moins validé un semestre, obtenir le statut d'ajourné autorisé à composer (AJAC). Cela vous permettra de passer l'année supérieure avec la dette des matières non-validées (que vous devez absolument valider l'année suivante).



Handicap et maladie chronique

Si vous souffrez d'un handicap ou êtes atteint d'une maladie chronique invalidante pouvant affecter votre scolarité, vous pouvez bénéficier d'un plan d'accueil personnalisé qui vous donnera droit à certains aménagements (tiers temps supplémentaire pour composer, horaires aménagés, aide matérielle...).

Pour en bénéficier, il faut demander avant le 19 novembre 2021, un rendez-vous à la référente handicap, Mme Marion GIRAUDON (marion.giraudon@univ-paris1.fr). De plus, vous êtes invités à prendre contact avec Mme Isabelle HIRTZLIN (isabelle.hirtzlin@univ-paris1.fr) qui pourra vous accompagner dans votre scolarité au sein de l'École d'économie de la Sorbonne.



Stages

Le stage constitue une première expérience professionnelle dans le cadre du projet de formation universitaire de l'étudiant. **Tout étudiant inscrit à l'École d'économie de la Sorbonne peut faire un stage dès sa première année de licence.**

Tout stage est encadré par une convention de stage dûment signée. Quand le stage est trouvé, vous devez remplir correctement en ligne votre convention de stage puis notifier par courriel le numéro de la convention créée sur l'ENT au bureau des stages et des césures (coordonnées dans la section contacts de l'École d'économie de la Sorbonne ci-dessus).

Avant la signature de la convention, le bureau des stages et des césures s'assure de la cohérence de la mission proposée avec le niveau d'étude de l'étudiant-e.

➤ Plus d'informations sur

<https://economie.pantheonsorbonne.fr/insertion-pro/stages>



Changement d'orientation

En fin de 1^{er} semestre, vous pouvez changer d'unité de formation et de recherche (UFR). **Les démarches sont à faire généralement en novembre.** Si vous ne voulez pas poursuivre vos études en économie, vous devez vous rendre directement auprès de l'UFR que vous voulez rejoindre, pour y retirer un dossier de demande de réorientation.

Ce dossier doit être nécessairement supervisé par le Service commun universitaire d'information et d'orientation (coordonnées dans la section contacts des services et directions de l'université) avant d'être déposé auprès du département que vous souhaitez rejoindre.



Mobilité d'études

Partir en mobilité, c'est améliorer sa pratique linguistique, découvrir d'autres cultures, disposer d'atouts utiles à sa carrière professionnelle ou encore gagner en indépendance.

Pour toute information et demande au sujet des programmes d'échanges internationaux de l'École d'économie de la Sorbonne, vous pouvez contacter le bureau des relations internationales (coordonnées dans la section contacts de l'École d'économie de la Sorbonne ci-dessus).

MOBILITÉ EN LICENCE 2 ET EN LICENCE 3

En licence 2 et en licence 3, il est possible de partir en mobilité, au premier semestre, au second ou à l'année, en Europe avec le programme Erasmus+ ou hors Europe par le biais des programmes internationaux (Amérique du Nord, Amérique latine, Asie et Afrique du Nord). Pour connaître la liste des destinations possibles, consultez la carte des mobilités: <https://outgoing.univ-paris1.fr/publisher/1/fra>

Pour les deux niveaux, les candidatures sont ouvertes jusqu'en décembre 2021 pour les programmes hors Europe et jusqu'en en mars 2022 pour les destinations en Europe (Erasmus+).

Pour les étudiants de licence 1 qui postulent pour une mobilité en licence 2, n'ayant pas encore un relevé de notes officiel académique au moment de la candidature en décembre 2021, il est conseillé de postuler pour les programmes hors Europe en licence 2 pour un départ en licence 3.

MOBILITÉ D'ÉTUDES EN EUROPE

Vous trouverez toutes les informations pour vos projets de mobilité sur le site de la direction des relations internationales (DRI) de l'université : <https://international.pantheonsorbonne.fr/>. Vous pouvez également contacter la direction par courriel à outgoingeurope@univ-paris1.fr.

MOBILITÉ D'ÉTUDES HORS EUROPE

Des mobilités hors Europe sont possibles dans le cadre des programmes bilatéraux ou du projet Mobilité internationale de crédits (MIC). Ces mobilités vous permettent de bénéficier

automatiquement d'une bourse d'études d'un montant de 700 € par mois et d'une aide aux frais de voyage. Chaque année, le nombre de places disponibles est environ de 20 en Égypte, en Russie, en Tunisie et en Ukraine.

Vous pouvez consulter les places disponibles sur le site de la DRI de l'université et contacter la direction par courriel à outgoingworld@univ-paris1.fr.





Une publication du pôle communication de l'École d'économie de la Sorbonne

Directeur de la publication : Bertrand Wigniolle

Rédaction : Diakho Camara

Réalisation : Diakho Camara

Photos : Pascal Levy,
direction de la communication de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

*#Restez
connectés!*

www.economie.pantheonsorbonne.fr



Sorbonne School of Economics



@EESorbonne